

Soixante-quinzième assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs, tenue le mardi 19 mai 2026 à 13h30 en présentiel et en visioconférence, à la MRC des Sources, 309, rue Chassé, Val-des-Sources, à la Salle Madeleine Lamoureux.

Présences

M. Hugues Grimard, président	MRC des Sources
M. Mario Savoie	MRC des Sources
M. Pierre Auger	MRC d’Arthabaska
M. Réal Fortin	MRC d’Arthabaska

Également présents

M. Sylvain Leroux	représentant Tingwick
M. Bernard Côté	représentant Saint-Rémi-de-Tingwick
M. Réjean Gouin	association des résidents des Trois-Lacs
M. Alain Jacques	association des résidents des Trois-Lacs
M. Philippe LeBel	directeur de l’aménagement, MRC des Sources
Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin	chargée de projet, MRC des Sources
Mme Lorie Charland	chargée de projet, Val-des-Sources
Mme Marisol Rheault	greffière adjointe, MRC des Sources
Mme Laura Béland	stagiaire, RIRPTL

Également présents en visioconférence

Mme Julie Ricard	MRC d’Arthabaska (substitut)
------------------	------------------------------

Absents

M. Mathieu Allard, vice-président	MRC d’Arthabaska
M. Jocelyn Dion	MRC des Sources
M. Frédérick Michaud	directeur général, MRC d’Arthabaska
Mme Bénédicte Balard	représentante, MRC d’Arthabaska
Mme Chantale Ramsay	directrice générale, Tingwick
Mme Émilie Bazinet	directrice générale, Saint-Rémi-de-Tingwick
M. Martin Boissonneault	association des résidents des Trois-Lacs
M. Marcel Boisvert	directeur général, Wotton
Mme Mélanie Richard	association des résidents des Trois-Lacs (substitut)

Invités

Aucun

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet de la MRC des Sources et président de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs.

VÉRIFICATION DU QUORUM

Cinq (5) représentants des deux (2) municipalités régionales de comté membres de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs sont présents. Il y a donc quorum. L’assemblée est ouverte à 13h30.

2026-05-0866

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour remis aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Fortin

Et appuyé par M. Mario Savoie

QUE l'ordre du jour soit et est accepté en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSENTATION DE MME MARISOL RHEULT ET MME LAURA BÉLAND

M. Philippe Lebel présente Mme Marisol Rheault, greffière adjointe et Mme Laura Béland, stagiaire à la RIRPTL.

2026-05-0867

NOMINATION D'UNE GREFFIÈRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer une greffière adjointe de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs (RIRPTL) ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Fortin

Appuyé par M. Mario Savoie

QUE Mme Marisol Rheault soit nommée greffière adjointe de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs.

Adoptée à l'unanimité.

2026-05-0868

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 avril 2026

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du procès-verbal du 7 avril 2026, tous d'un commun accord exemptent le président de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Savoie

Et appuyé par M. Réal Fortin

ET RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 7 avril 2026 soit et est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

CONTRÔLE DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

DATES À RETENIR POUR LES TRAVAUX AU LAC

Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin explique que les travaux de lutte au myriophylle à épis ont été débutés pour la saison 2026. L'équipe de bénévoles est à l'œuvre pour préparer les équipements de bâchage et adapter le ponton pour prendre en charge les travaux d'installation des toiles.

Le lundi 25 mai aura lieu la visite préliminaire du lac avec le plongeur Denis Mongeau, afin de dresser les priorités d'action sur le lac.

Le mardi 26 mai aura lieu la réception des toiles de bâchage commandées chez Terraquavie. Il y aura une équipe mobilisée pour préparer les toiles afin d'être en mesure de les mettre à l'eau à partir du 15 juin, selon l'état de maturité des herbiers de myriophylle à épis.

PLAN DE COMMUNICATION AUX CITOYENS

À la demande des municipalités, un calendrier des communications sera établi relativement aux travaux de lutte contre le myriophylle à épis pour la saison 2026. Il est convenu que les communiqués soient rédigés à l'avance et partagés ainsi que leur date de tombée aux responsables des communications des municipalités. Ceci inclut les communiqués à faire paraître dans les journaux et les publications à diffuser sur les réseaux sociaux.

CONTRÔLE DES ACCÈS ET GESTION DES DESCENTES PRIVÉES

RETOUR SUR LA SÉANCE D'INFORMATION DU 5 MAI À VAL-DES-SOURCES

La séance d'information citoyenne a duré deux heures. L'objectif de la rencontre était que le conseil municipal témoigne de l'importance qu'il accorde au projet de stations de lavage, et que les usagers du lac résidents des municipalités soient entendus dans leurs questionnements face au projet. La RIRPTL a fait un exposé de 45 minutes pour présenter sa mission et le mandat donné qui lui a été accordé dans le cadre du projet, la situation régionale face aux espèces aquatiques envahissantes, les solutions qui seront mises en place en 2026 et la séquence d'implantation, incluant les nouvelles conditions d'accès au lac. Il y a eu ensuite une période de questions de 75 minutes, où tout le monde qui avait une question a pu être entendu. Le maire, le directeur général et la chargée de projet de la RIRPTL ont répondu aux questions, selon la nature de celles-ci. Aucune réponse n'a été livrée relativement à des cas de figure spécifiques (cas personnels), mais les cas de figure ont été pris en note, ainsi que le nom et l'adresse des gens qui ont posé la question. Les questions répondues étaient de l'ordre politique, technique ou générique. Les gens ont été invités à communiquer avec la RIRPTL ou la municipalité pour répondre à leurs questions plus personnelles. L'accueil du projet a été très positif. Les membres du CA sont très satisfaits du déroulement de la séance d'information et de la participation des citoyens.

AVANCEMENT : DÉPÔT D'AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT MUNICIPAL

À la suite du partage aux municipalités de la dernière version du règlement municipal sur le transport d'espèces aquatiques envahissantes, aucun avis de motion n'a encore été déposé. Les municipalités souhaitent faire réviser le règlement par Maître Annie Aubé avant de présenter celui-ci aux élus.

Les élus membres du CA prévoient pouvoir déposer l'avis de motion lors de leur séance de juin dans leur municipalité respective, et planifier une séance extraordinaire visant l'adoption du règlement par la suite.

FINANCEMENT DES STATIONS DE LAVAGE

Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin mentionne qu'elle a déposé 2 projets pour une demande de financement visant les stations de lavage qui seront implantées à Val-des-Sources et à Tingwick. À la suite d'un entretien avec une analyste du ministère, les projets déposés avant le 15 mai dernier devraient faire l'objet d'une analyse.

Mme Thibaudeau-Gosselin demande aux élus d'assurer un suivi des demandes en cours dans le but de faire avancer le dossier et d'assurer un financement pour permettre l'implantation des équipements au printemps 2026.

PROPOSITION DE FINANCEMENT : FÉDÉRATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DU QUÉBEC

Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin a eu un entretien avec M. François Vanasse, directeur régional estrien de la Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec, qui souhaitait proposer une contribution financière pour l'acquisition des équipements de lavage de bateau afin de garantir un tarif à prix réduit aux stations de lavage.

Les membres du CA demandent une clarification du mode de financement, du terme de l'entente et de la provenance des fonds.

Il est discuté de planifier une indexation des tarifs de nettoyage des embarcations pour assurer l'entretien des équipements à long terme.

Mme Thibaudeau-Gosselin est toujours dans l'attente d'une proposition écrite détaillée de leur part et tiendra les membres du conseil d'administration informés des développements à cet égard.

SUIVI DES TRAVAUX D'IMPLANTATION AVEC LES TRAVAUX PUBLICS

La semaine dernière s'est tenue une rencontre entre les directeurs des travaux publics de Val-des-Sources, Tingwick et Saint-Rémi et Matys Tessier d'Ozero Solutions, pour valider le plan d'implantation des bollards et discuter de la séquence d'implantation au terrain. Les travaux publics ont proposé des modifications au plan d'implantation afin de simplifier la mise en place.

D'autre part, une visite formelle des sites d'implantation est prévue jeudi prochain afin de préciser l'emplacement des bollards et de valider le calendrier de mise en œuvre.

M. Pierre Auger propose de mettre en place les équipements de façon successive afin de ne pas bloquer tous les accès en même temps et d'offrir des rampes de mise à l'eau alternatives. Il est aussi souligné l'importance de faire beaucoup de travail de communication pour que les citoyens sachent à quoi s'attendre, et ce, même pour les utilisateurs non-résidents.

Enfin, une rencontre par Teams est planifiée jeudi prochain entre Maxime Guay d'Ozéro solutions et Maxime Tremblay de Val-des-Sources, portant plus spécifiquement sur les stations de lavage. Cette rencontre va lui permettre de rédiger un plan de préinstallation précis pour le projet. La même rencontre aura lieu plus tard à Tingwick pour leur site d'implantation.

SUIVI D'IMPLANTATION DU SITE WEB RIRPTL

Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin explique que Mme Laura Béland a commencé le squelette du site web avec le créateur web de Numériques.ca et que celui-ci sera publié dans les prochaines semaines.

SUIVI ENTENTE INTERMUNICIPALE

Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin adresse l'importance de se pencher dans les prochaines semaines sur la rédaction de l'entente intermunicipale permettant la délégation de la compétence des municipalités vers la RIRPTL pour la gestion des stations de lavage. Elle demande la contribution des élus pour faire un suivi du projet déposé au Fonds Région et Ruralité, volet 4, sous volet Coopération intermunicipale auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), car le financement est essentiel à la bonne poursuite du projet.

ADMINISTRATION ET FINANCES

2026-05-0869

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2026

CONSIDÉRANT la présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2026

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par m. Réal Fortin
Et appuyé par M. Mario Savoie

QUE l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2026 de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs soit et est approuvé tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2026-05-0870

LISTE DES CHÈQUES AU 31 MARS 2026

CONSIDÉRANT que des crédits sont disponibles pour effectuer le paiement des listes de comptes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Savoie
Et appuyé par M. Réal Fortin

QUE les comptes ci-dessous soient et sont acceptés et que le greffier-trésorier est autorisé à les payer :

Au 31 mars 2026 : numéros 202600002 à 202600007 au montant de neuf mille cent soixante-dix-huit et soixante-quinze dollars (9 178,75 \$) selon la liste détaillée fournie aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

VARIA

FINANCEMENT ARTL : FADM DESJARDIN

M. Alain Jacques annonce que l'Association des résidents des Trois-Lacs (ARTL) a reçu une contribution financière de 10 000 \$ en provenance de Desjardins, pour faire l'acquisition de toiles de bâchage en 2026. Il remercie les municipalités pour leur contribution individuelle ayant permis de déposer le projet au programme de financement de Desjardins.

FINANCEMENT ARTL : ÉCOACTION

M. Réjean Gouin mentionne qu'un projet de sensibilisation de l'ARTL a été financé dans le cadre du programme Écopropulsion de la MRC d'Arthabaska. Il explique les activités qui seront financées grâce à ce programme, telles que la production de documents informatifs (code de conduite nautique, dépliant promotionnel de l'ARTL, bannières pour les pontons), la tenue d'une conférence et la production de bouées affichant les limites de vitesse sur le lac. Des envois postaux ainsi que des publications sur les réseaux sociaux viseront les résidents du secteur du lac.

M. Pierre Auger demande que les publications soient envoyées par courriel afin de pouvoir les transmettre aux élus.

Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin mentionne que l'ARTL a reçu une réponse positive du Programme ÉcoAction et qu'un financement de 100 000\$ sur trois ans a été octroyé.

Ces fonds serviront aux activités sur le terrain pour la lutte contre le myriophylle à épis, et ce, jusqu'en 2028 inclusivement.

Les membres du CA félicitent Mme Thibaudeau-Gosselin pour l'obtention de ce financement.

AGA ARTL : 14 JUIN 2026

Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin rappelle que l'Assemblée générale annuelle de l'ARTL aura lieu le dimanche 14 juin prochain de 9h00 à 12h00. Dans le cadre de cette AGA, l'ARTL invitera Vincent Saïa, juriste, à donner une conférence traitant du paradoxe entre le libre accès aux plans d'eau et les mesures de protection de ceux-ci contre les espèces aquatiques envahissantes.

2026-05-0871

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M Pierre Auger propose la levée de l'assemblée à 14h27.

Adoptée à l'unanimité.

M. Hugues Grimard
Président

M. Philippe LeBel
Directeur général et greffier-trésorier